



Note d'engagements à la Coalition Mondiale pour l'alimentation scolaire

Le Gouvernement de la République Islamique de la Mauritanie soutient fermement les programmes d'alimentation scolaire en tant que levier politique pour stimuler et renforcer le capital humain, la croissance sociale et économique et les systèmes alimentaires durables.

En effet, la Mauritanie, dans sa vision 2030 à travers la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2016 – 2030), le Programme national de développement du secteur éducatif (PNDSE) reconnaît le rôle déterminant de l'alimentation pour assurer à tous les enfants mauritaniens, à l'horizon 2030, une éducation primaire complète et de bonne qualité. Cette reconnaissance transparaît également dans le Programme Présidentiel « Mes engagements » et référentiel « l'école que nous voulons » de la nouvelle réforme du système éducatif.

Nous sommes convaincus que le programme d'alimentation scolaire est une solution systémique qui permet de lutter contre la faim et les carences nutritionnelles chez les écoliers, d'accroître le taux de scolarisation en favorisant un meilleur apprentissage et une meilleure rétention pour des taux de réussites améliorés. Ce programme contribue également au bien-être incontesté des communautés et à long terme et à l'équité en matière de santé, et au renforcement sûr des systèmes alimentaires. Lorsqu'ils sont liés à la production locale, les repas scolaires offrent de réelles opportunités de création de revenus aux petits exploitants agricoles et aux entreprises de production locale spécifiquement dirigées par des femmes contribuant ainsi au développement de l'économie locale

Depuis 2019, la Mauritanie, à travers les orientations de la politique générale de son gouvernement et à l'appui de ces partenaires techniques et financiers a réalisé d'importantes avancées en matière de mise en œuvre de sa Politique Nationale d'Alimentation Scolaire. Cela s'est naturellement traduit par la ratification en 2021, en tant que membre de la Coalition mondiale pour les repas scolaires. Parmi ces réalisations nous pouvons citer :

- Création en 2021 d'un Programme National d'Alimentation Scolaire
- L'inscription dans la loi de finance d'une ligne budgétaire évolutive pour la mise en œuvre durable du Programme National d'Alimentation Scolaire ;
- Diversification des intervenants à travers l'appui d'autres partenaires techniques et financiers par l'intervention du programme McGovern Dole du Département de l'Agriculture Américaine ;
- La mise à l'échelle progressive du Programme National d'Alimentation scolaire dans les zones d'Education prioritaires mais aussi dans les milieux urbains et semi-urbains par l'augmentation du nombre de rationnaires à 30 % des élèves du primaire pour l'année scolaire 2023/2024 au lieu de 10% en 2019 ;
- L'élaboration du document du Programme National d'Alimentation Scolaire en vue d'harmoniser les méthodes et les approches de mise en œuvre des composantes en place ;

- L'introduction graduelle des denrées locales (le riz, le poisson, le haricot et une farine des céréales locaux enrichie en vitamine et sels minéraux) depuis octobre 2023 dans le panier alimentaire scolaire ;
- La mise en place d'une commission de coordination multisectorielle de l'alimentation scolaire au niveau central chargée de la coordination de la mise en œuvre et du suivi évaluation de la Politique Nationale d'Alimentation Scolaire.

Ainsi, considérant toute l'importance citée ci-haut, la Mauritanie en tant que membre de la coalition mondiale pour l'alimentation scolaire s'engage à:

- Faire de l'alimentation scolaire le fer de lance de la scolarisation des enfants notamment dans les zones les plus pauvres de toutes les régions du pays conformément aux orientations de notre Agenda 2030 ;
- Prendre les mesures idoines afin que le nombre de rationnaire soit 50% des inscrits aux écoles primaires publiques notamment dans les zones défavorisées ;
- Examiner les voies et moyens aux fins de la prise en charge de manière progressive du premier cycle du secondaire notamment dans les zones rurales où les taux d'abandons sont très élevés ;
- Promouvoir l'approvisionnement des cantines en denrées alimentaires locales et la recherche d'approches et de voies les plus adéquates pour une implication et un renforcement des capacités des communautaires ;
- Effectuer une promotion accrue des activités en matière de santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire ;
- Inciter les municipalités et toutes autres parties prenantes régaliennes à s'impliquer d'avantages avec les autres partenaires locaux et à jouer leur plein rôle dans la gestion des cantines scolaires ;
- Chercher à diversifier les partenariats durables en vue de promouvoir les financements suffisants pour la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation Scolaire ;

Notre vision de l'avenir, intitulée « La Mauritanie que nous voulons en 2030 », vise à réaliser une croissance économique forte, inclusive et durable, en vue de satisfaire les besoins essentiels de tous les citoyens et leur assurer un mieux-être. Cela passe impérativement l'engagement autour des programmes de protection sociale forts tels le Programme d'Alimentation Scolaire.

Moctar Ould DAHI